



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 26 octobre 2000**

**Opération 'en Ville sans ma voiture ?' le 22 septembre 2000 -  
Conventions de partenariats**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 25 septembre 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 30 octobre 2000

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,  
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques  
LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc  
DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève  
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme  
Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine  
LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN, M.  
Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE, M. Jacques  
VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.  
Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.  
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à Mme Isabelle ANELONE.  
M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane DRAPET,  
Mme Catherine REYSSAT

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort a posé sa candidature à l'opération organisée par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement le Vendredi 22 septembre de 7 h à 21 heures. Il s'agit de faire découvrir la possibilité d'une autre pratique de la mobilité en ville et de développer les transports palliatifs tout en redécouvrant la ville, ses habitants, son patrimoine, mais aussi ses bruits et ses odeurs.

Cette candidature impose de s'engager sur les éléments suivants :

Eléments du cahier des charges :

- information - démocratie locale fortes
- mise à disposition de transports alternatifs
- mise en place de zones d'exclusion, tampon
- mise en place de fléchage et de parcs de stationnement
- recensement des cas particuliers et résorption
- inscription dans la campagne commune de communication
- organisation d'une campagne de mesure
- autorisation des livraisons

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les conventions de partenariat jointes.

Les recettes seront inscrites au budget de l'exercice 2000.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER